



Documents à fournir lors de l'inspection

publié le 01/09/2017

Au début d'une l'inspection ou d'une visite, nous vous demandons de bien vouloir nous remettre les documents suivants :

- ▶ la fiche individuelle d'inspection renseignée (voir ci-après),
- ▶ la progression annuelle pour la classe observée,
- ▶ la séquence dans laquelle s'inscrit la séance observée,
- ▶ l'ensemble des documents utilisés au cours de la séance,
- ▶ le cahier de textes de la classe.

 [Fiche individuelle d'inspection](#) (Word de 44 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.